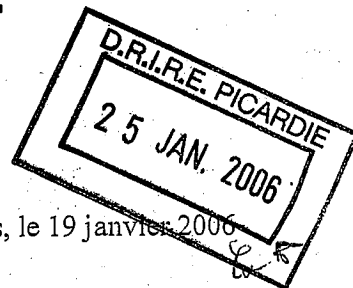


1731

 PRÉFECTURE DE LA RÉGION PICARDIE
 PRÉFECTURE DE LA SOMME

Amiens, le 19 janvier 2006


 Direction des Actions
 Interministérielles
 —
 Urbanisme et Environnement
 3^{ème} Bureau

**INSTALLATIONS CLASSÉES POUR
 LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**
CERTIFICAT D'ANTÉRIORITÉ

Le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme donne acte à la S.A.S. « VALÉO Embrayages », siège social : 5 avenue Roger Dumoulin à AMIENS (80000), de sa déclaration effectuée le 7 décembre 2005, en application de l'article 35 du décret n° 77.1133 du 21 septembre 1977 modifié, en vue d'obtenir le bénéfice de l'antériorité pour l'installation de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air (installation qui n'est pas du type « circuit primaire fermé »), comportant 6 tours aéroréfrigérantes représentant une puissance thermique évacuée de 3 850 kW ainsi que l'installation de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air (installation qui est du type « circuit primaire fermé »), comportant 2 tours aéroréfrigérantes représentant une puissance thermique évacuée de 1 320 kW, au sein de son établissement situé sur la zone industrielle Nord de la commune d'AMIENS, parcelles cadastrées sections KS n° 97, 99, 100, 123, 124 et KT n° 24, 67 à 69, 82, 83, 132, 133.

Cette installation relève de la rubrique suivante de la nomenclature des installations classées :

RUBRIQUE	RÉGIME	LIBELLÉ DE LA RUBRIQUE	CAPACITÉ
2921-1.a)	Autorisation	Refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air (installations de), lorsque l'installation n'est pas du type « circuit primaire fermé » : a) La puissance thermique évacuée maximale étant supérieure ou égale à 2 000 kW	3 850 kW
2921-2.	Déclaration	Refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air (installations de), lorsque l'installation est du type « circuit primaire fermé »	1 320 kW

Ces installations sont soumises aux dispositions des arrêtés ministériels des 13 décembre 2004 joints en annexe.

 Pour le préfet et par délégation :
 Attachée, chef de bureau,


 Caroline TEJEDO

Copie adressée à :

- ⇒ Madame le maire d'AMIENS
- ⇒ Monsieur le directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Picardie
- ⇒ Monsieur DEMOL, inspecteur des installations classées